

Date d'élaboration du profil : Septembre 2012

Mise à jour : Septembre 2012

Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : ANSE TRABAUD
Code plage : 292003009M972140
Commune : Sainte-Anne
Département/Région : Martinique
Responsable : Mairie de Sainte-Anne
Période d'ouverture : Toute l'année
Localisation du point de suivi ARS : X= 732140 m, Y= 1594505 m
Fréquentation : 150 personnes/jour en moyenne



Carte de la zone de baignade



Informations pratiques

Poste de secours : NON
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : NON
Douches/Toilettes : NON
Point d'eau potable : NON
Poubelles : OUI
Accès autorisé aux animaux : NON
Usages : Baignade, activités nautiques

Qualité de l'eau de baignade

Directive de 1976

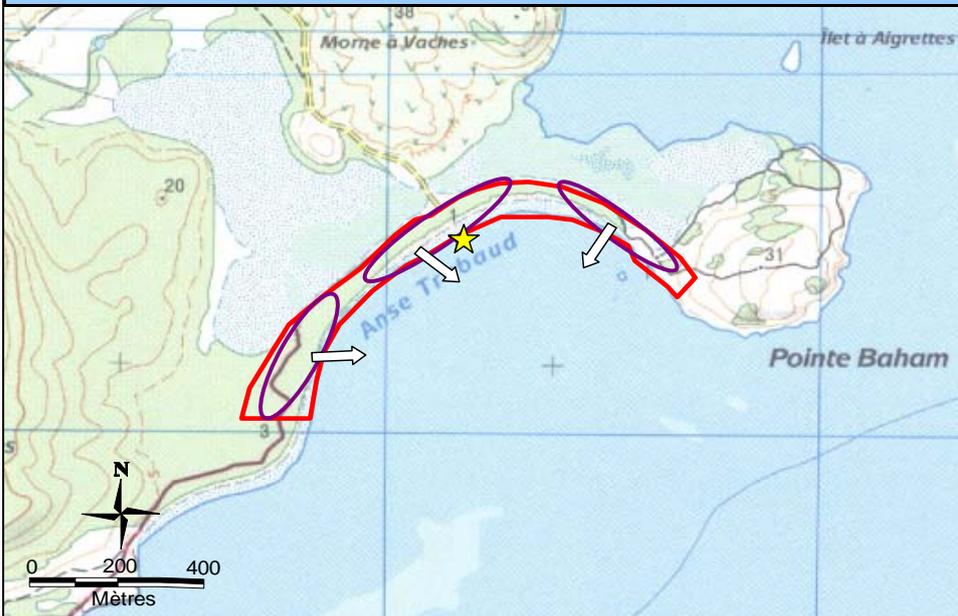
Directive de 2006

Année	2008	2009	2010	2011	Année	2008	2009	2010	2011
Classement (Directive de 1976)	A	A	A	A	Classement (Directive de 2006)	EXC	EXC	EXC	EXC
A : Eau de bonne qualité - B : Eau de qualité moyenne C : Eau pouvant être momentanément polluée - D : Eau de mauvaise qualité					EXC : Eau d'excellente qualité - BON : Eau de bonne qualité SUF : Eau de qualité suffisante - INSUF : Eau de qualité insuffisante				

1 épisode de pollution* durant les saisons 2006 à 2011

* > 1000 E.coli/100 ml et/ou > 370 entérocoques/100ml

Présentation de la zone d'étude



- ★ Zone de baignade
- Périmètre d'étude
- Source potentielle de pollution microbiologique
- Présence potentielle d'installations ANC non conformes
- Importance de la pollution**
- Risque faible
- Risque modéré
- Risque significatif

Inventaire des sources potentielles de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principales sources potentielles de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction/élimination des pollutions
Installations d'Assainissement Non Collectif non conformes	Faible	Présence potentielle	Programme de surveillance réglementaire : 12 prélèvements réalisés du 1 ^{er} octobre au 30 septembre	Fermeture de la zone de baignade en cas de résultats non conformes + Ouverture d'une fiche anomalie + Contre analyse	Intégrer les résultats des enquêtes de conformité des installations Réhabilitation des installations non conformes

Le profil de la zone de baignade est consultable en Mairie
Informations complémentaires sur : www.baignade.sante.gouv.fr